

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

Editeur-Propriétaire:
FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la Gazette et les demandes pour abonnement, devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arriérés devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.

Rédacteur

J. D. SCHMOUTH

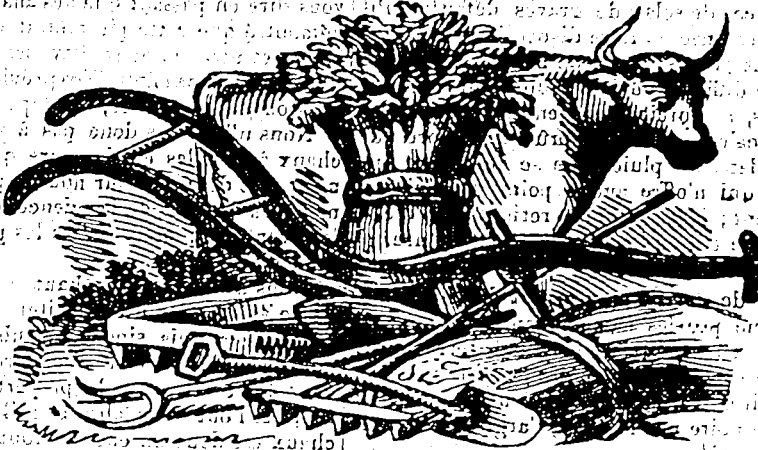
Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces, a long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PRIÈRE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.

SOMMAIRE

- Causerie agricole :** Le chaulage des terres.
- Revue de la Semaine :** Allocution de Notre Saint Père le Pape, à son armée. — Visite de Mgr. l'Archevêque de Québec à Notre-Dame de Lourdes. — Les écoles catholiques au Nouveau-Brunswick. — Gouvernement d'Ontario, bonne mesure.
- Sujets divers :** Toujours les engrais. — La terre employée en litière. — Profits de l'agriculture. — Les fourrages. — Les animaux utiles. — Soins à donner aux prairies. — Moyen simple et facile de doubler la quantité d'engrais avec le même nombre de bêtes. — Les petits oiseaux.
- Correspondance :** Epizootie des chevaux au Saguenay, Commerce des produits agricoles.
- Bibliographie :** Causerie Agricole par G. LaRue, etc.
- Petite chronique :** Conseil aux cultivateurs. — La maladie des chevaux.
- Recettes :** Moyen pour détruire les charançons. — Moyen pour mettre en couleur des meubles en bois blanc. — Comment il faut nettoyer les tonneaux moisis.

CAUSERIE AGRICOLE

LE CHAULAGE DES TERRES.

L'emploi de la chaux pour l'amélioration des sols peu fertiles naturellement, ou qui ont perdu leur richesse par une mauvaise culture antérieure, est une opération d'une utilité incontestable dans un grand nombre de cas. Cependant bien peu de cultivateurs connaissent les immenses avantages qu'ils obtiendraient des chaulages exécutés sur les terrains qui manquent de chaux; aussi cette utile substance est-elle d'un usage très-restreint. Les journaux dévoués à la cause agricole ont bien, de temps en temps, cherché à attirer l'at-

tention de leurs lecteurs sur ce sujet; néanmoins, nous leur reprochons de ne pas être revenus assez souvent sur ce sujet et d'avoir trop laissé dans l'ombre un excellent moyen d'augmenter la production de nos terres. C'est pour combler cette lacune que nous commençons aujourd'hui, une série de causeries sur les chaulages, leurs effets et leurs modes d'applications.

La chaux est à la fois un engrais et un amendement. C'est un engrais en ce qu'elle forme une partie importante de l'alimentation de la plupart de nos végétaux cultivés. Les céréales et surtout le blé, le foin, les racines et tubercules, les pois et toutes les plantes de la même famille en absorbent de très-fortes quantités. Il faut donc que le sol sur lequel ces produits végètent contiennent une dose de chaux suffisante pour leurs besoins. S'il ne contient pas cette dose suffisante, la végétation reste languissante et les rendements sont faibles.

On voit des terrains d'ailleurs très-riches, ne produire que très-peu, surtout lorsqu'on les cultive en grains. Ceux-ci y ont d'abord une magnifique apparence, leur paille prend un développement considérable; mais quand vient le moment de la formation de la graine, le sol ne peut plus fournir tous les éléments nécessaires à leur alimentation et la récolte est très-pauvre. On dit alors que les produits ont poussé trop en orgueil. Très-souvent, la paille elle-même devient si faible qu'elle ne peut supporter son propre poids, et elle se couche sur le sol au moindre vent sans pouvoir se relever. Ces accidents très-fréquents dans nos cultures, sont pour la plupart le résultat du manque de chaux dans le sol. La chaux est un amendement en ce qu'elle corrige les défauts des terrains. Tout sol, pour être de bonne qualité, pour produire abondamment, doit posséder en certaines proportions quatre éléments indispensables; ce sont: le sable, l'argile, la chaux et l'humus ou terreau. Si l'un de ces éléments manque complètement, la terre ne donne que de faibles produits. Le sable, l'argile, la chaux et le terreau séparément sont infertiles; mais mélangés ensemble ils constituent

curd J. B. L. Hamelin,
Hopital-Général de Québec

les sols de première qualité. Lorsque le sable domine, on dit que le sol est léger ou sableux, si c'est l'argile, on donne à la terre le nom de terre forte ou terre argileuse, quand la chaux l'emporte en quantité sur les autres éléments, nous avons une terre calcaire; enfin les terres où le terreau prédomine reçoivent le nom de terre noire.

Chacune de ces espèces de sols a de graves défauts qu'il est de la première importance de faire disparaître. La terre légère est généralement trop sèche, trop brûlante, la terre forte est d'une culture difficile, devient trop humide, se bat sous l'action des pluies, se durcit et se fendille pendant les sécheresses; la terre calcaire est plus brûlante encore que la terre légère, et pendant les pluies elle se réduit en une bouillie inconsistante qui n'offre aucun point d'appui aux végétaux qui y croissent; la terre noire retient trop d'eau en toute saison et n'offre pas aux plantes une nourriture appropriée à leurs besoins.

Ces quatre espèces de terres ne peuvent devenir d'une culture avantageuse que par les amendements. On amende les terres légères par la chaux, la terre forte et la terre noire; les terres fortes par le sable, la terre noire et surtout par la chaux; la terre calcaire, par la terre argileuse, le sable et la terre noire, la terre noire par le sable, l'argile et surtout par la chaux ou par le brûlage.

Parmi ces différents moyens d'améliorer les sols de mauvaise composition, le plus grand nombre est d'une exécution longue et dispendieuse: dans cette catégorie nous devons placer les charroyages de sable et de terre forte. D'autres, au contraire, sont très-faciles, l'emploi de la chaux est dans ce cas.

Un grand nombre de nos terres fortes ne sont d'une culture difficile et ne donnent de faibles produits que parce qu'elles manquent de chaux. Le chaulage les transformerait complètement: elles perdraient leur excessive compacité, livreraient un passage facile aux instruments, resteraient meubles après les pluies, au lieu de se tasser comme autrefois, se dilateraient, fleuriraient sous l'action des gelées de l'hiver, enfin deviendraient convenables à la culture de toutes nos plantes cultivées.

Avec une dépense relativement faible, le chaulage doublerait la valeur de ces terres et augmenterait de moitié leur production.

Des essais ont été faits à ce sujet sur la ferme attachée à l'École d'Agriculture de Ste. Anne. En 1867, une pièce de terre, fumée l'année précédente, fut semée en blé; elle contenait huit arpents en superficie, sur la moitié de cette surface, on répandit douze minots de chaux préalablement éteinte, ce qui faisait trois minots par arpents. C'était bien peu, mais il faut remarquer que l'on faisait une expérience. L'autre moitié de la pièce ne reçut pas de chaux. Pendant toute la durée de la végétation du blé, la partie chaulée l'emporta de beaucoup en apparence sur sa voisine. La paille était bien plus forte, plus longue et les épis paraissaient beaucoup plus pesants. Mais ce fut à l'époque du battage surtout que l'on reconnut la grande différence entre la production de ces deux surfaces. Celle qui n'avait pas été chaulée rendit 74 minots ou en moyenne 18½ minots par arpent, ce qui est considéré comme un très bon rendement dans nos localités. La partie chaulée produisit 103 minots ou en moyenne 25¾ minots par arpent. La chaux avait donc donné une augmentation de 7¼ minots par chaque arpent qui avait reçu cette substance. Cette seule augmentation couvrait complètement la valeur de la chaux, les frais d'épandage et donnait en sus un profit net assez élevé.

Mais l'influence favorable de la chaux ne s'arrête pas là;

pendant deux ou trois ans les récoltes furent plus abondantes sur la partie qui avait été chaulée que partout ailleurs, et encore cette année nous y avons remarqué une grande force de production.

Voilà les magnifiques résultats que nous a donné l'amendement calcaire sur une pièce de terre argileuse. Nous devons dire en passant que des analyses préalables nous avaient démontré que cette pièce était complètement dépourvue de chaux et nous savions d'avance que cette substance devait y avoir de bons effets. Nos prévisions n'ont pas été trompées, elles ont, au contraire, été dépassées.

Nous n'hésitons donc pas à recommander l'emploi de la chaux à tous les cultivateurs qui ont des terres où cet élément fait défaut. Pour nous appuyer, nous avons non-seulement les données de la science qui nous en démontrent tous les avantages; mais encore les résultats d'une pratique raisonnée et suivie.

Nous avons dit plus haut que la chaux est un engrais: Cette affirmation est parfaitement exacte; car, enfin, qu'est-ce qu'un engrais, sinon une substance servant de nourriture aux plantes? La chaux se retrouve en notables proportions dans les cendres de la plupart de nos végétaux cultivés. Ceux-ci l'ont donc absorbé; ils s'en sont donc nourris. La chaux est donc un engrais tout comme le fumier ordinaire et autres analogues.

Cependant, il ne faut pas croire que la chaux dispense de l'emploi du fumier. Elle n'est pas un engrais complet, c'est-à-dire que seule elle ne peut fournir aux plantes tous les principes nécessaires à leur entière nutrition, et, comme telle, elle ne saurait seule fertiliser les sols. Tout au contraire, la chaux ne produit ses meilleurs résultats que dans les terrains riches naturellement ou enrichies par des fumures précédentes. Sur les terrains pauvres, ses effets comme amendement sont très-grands, mais comme engrais ils sont très-faibles; l'augmentation qu'en obtiennent les produits est à peine perceptible; et si elle a été employée à forte dose, elle peut même, dans un avenir assez rapproché, amener la stérilisation presque complète du sol.

Nous savons bien que cette opinion n'est pas partagée par tous les agriculteurs canadiens. Nous en connaissons plusieurs qui prétendent qu'avec la chaux seule ils peuvent rendre fertile tout sol manquant de calcaire. Dernièrement même, il nous est tombé sous la main un petit livre enseignant cette étrange théorie. Nous ne savons pas si on l'a pratiquée avant de l'enseigner; mais ce que nous savons fort bien c'est que l'on donne ainsi un très-mauvais conseil aux cultivateurs désireux de travailler à l'amélioration de leurs terres, et même on fait un tort immense à notre situation générale.

La science, le bon sens et la pratique des pays les plus avancés dans l'art agricole enseignent tout le contraire et ces autorités méritent certainement plus de confiance que les avancés hasardés de certains écrivains agricoles aussi ignorants que téméraires.

Les Anglais, nos maîtres en fait d'amélioration agricole, nous indiquent par leurs pratiques la meilleure marche à suivre dans ce cas-ci. Ils commencent par fumer copieusement leurs champs, si ceux-ci ne sont pas déjà riches, puis ils appliquent la chaux. Sur les vieilles prairies ou les vieux friches, nouvellement labourées, ils ne font pas usage de fumier avant le chaulage; mais ici la situation est toute différente. Ces prairies et ces friches contiennent une forte dose de débris organiques, ils sont riches, et la chaux agit admirablement; elle hâte la décomposition de ces débris et les transforme en principes immédiatement assimilables. C'est

ainsi que nous devrions agir nous-mêmes.

(A continuer)

REVUE DE LA SEMAINE

Les fêtes de Noël ont amené aux pieds de Pie IX un grand nombre de visiteurs désireux de lui présenter l'expression de leurs souhaits de bonnes fêtes, selon l'usage romain. Les cardinaux, les prélats, les princes romains, les sociétés catholiques, les officiers de l'armée pontificale aujourd'hui dispersée, les employés des ministères sous le gouvernement du Pape, se sont succédé sans interruption dans la prison du Vatican, ont présenté à l'auguste Vieillard, l'hommage de leur dévouement et de leur piété filiale et ont exprimé leur ferme espoir en un avenir meilleur.

Dans toutes ces réceptions, l'imagination féconde et vive du Saint-Père a su lui faire trouver des pensées profondes exprimées avec une vigueur toujours neuve et toujours admirable. Ces jours derniers, il accordait une audience solennelle à 300 officiers de son armée. Le Général Kanzler prononça une très-belle adresse, dans laquelle il fit une peinture bien sombre et pourtant bien vraie de la situation politique et sociale du monde actuel. Le Saint-Père répondit par une magnifique improvisation dont voici le sens :

"Ce que vous avez dit sur l'état de la société est très-vrai, et une des preuves de cet état est de vous voir, vous soldats d'honneur et de devoir, sans armes devant moi. Pour vous donner des armes devrais-je, comme d'autres rois l'ont fait jadis, transformer les fers des instruments aratoires ? Non, parce que, en ce moment, Dieu se tait sur ce point, et parce que, moi son indigne Vicaire, je dois imiter son silence. Loin de moi de pousser à la guerre.

"Comment donc, demanderez-vous, sera vaincue la Révolution ? Par elle-même. Elle se suicidera et sera ensevelie.

"Je vous rappellerai deux faits de l'antiquité. Un jeune homme imberbe affronta un géant, l'abattit et lui coupa la tête. Une faible femme, voyant sa patrie attaquée, dit à ses concitoyens : Résistez sans crainte ; et elle pénétra sous la tente d'Holopherne, pria le Seigneur, et détachant d'une colonne le fer du soldat, elle lui trancha la tête, qu'elle apporta dans un sac à la ville délivrée.

"Que faut-il conclure de ces faits ? Que Dieu, qui en d'autres temps a sauvé les siens par des moyens très-faibles en apparence, sauvera de même son Eglise.

"La Révolution mourra du manque de morale et de religion. Elle se suicidera, je le répète ; mais afin d'obtenir cela, il faut prier Dieu, le prier avec ferveur et avec foi, de mettre un terme aux souffrances de sa ville, de sa Jérusalem. Je prie, mais non pas pour Moi, parce que, Dieu le sait, peu de jours me restent.

"Je prie pour l'Eglise, et je suis sûr d'être exaucé. Je vous bénis, mes chers amis, vous et vos familles, ainsi que ceux de vos compagnons éloignés, et j'espère que vous reviendrez ici un jour avec vos vêtements militaires et l'épée pendue au côté.

"*Benedictio Dei*, etc."

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'extrait suivant d'une lettre que Monseigneur l'Archevêque de Québec a adressée à l'un des prêtres de l'Archevêché, dans laquelle il rend compte d'une visite qu'il a faite à la Grotte de Notre Dame de Lourdes.

"Nous sommes arrivés à Lourdes, le 23 au soir, bien fatigués par une course de 24 heures en chemin de fer, depuis Paris jusqu'à cette ville. Nous nous sommes installés à

l'Hôtel de la Grotte, nouvel établissement fort convenable, le plus voisin du pèlerinage, quoique situé à un quart de lieu. Le chemin qui conduit à l'Eglise est fort beau et fort pittoresque. Nous arrivâmes à l'Eglise vers 8 $\frac{1}{2}$ et fûmes reçus à bras ouverts par le Supérieur de la communauté des missionnaires diocésains, chargé de la desserte. Après la messe, il nous pressa si bien d'accepter l'hospitalité, que nous dûmes céder à ses instances. Nous retournâmes à l'hôtel finir nos lettres et revînâmes avec armes et bagages nous installer dans la maison de ces bons pères qui ont eu pour nous toutes les attentions possibles. Nous visitâmes l'église supérieure, qui est fort belle et toute ornée de bannières offertes par les diocèses, les communautés et les paroisses de France. Il y a aussi beaucoup de coeurs d'or, de tableaux, d'épées, etc., offerts en *ex voto*. Il y a aussi de petites inscriptions en marbre pour rappeler le souvenir des grâces obtenues. Dans la crypte, ou chapelle souterraine qui est de même grandeur que l'autre, il y a une dizaine d'autels. La grotte est au-dessus du chœur, mais pour y arriver il faut sortir par dehors et descendre une centaine de pieds. On y arrive par un beau chemin sur le bord de la rivière qui a été un peu détournée parce que l'espace au pied du rocher était trop étroit.

"La grotte est à peu près dans son état primitif, on a un peu baissé le sol en enlevant de la terre, et on y a fait un pavé en stuc, élevé de six pouces au-dessus du chemin et séparé de celui-ci par une grille en fer qu'un gardien ouvre pour y laisser entrer ceux qui demandent à la visiter. A gauche est la fontaine miraculeuse et abondante dont les eaux limpides comme du crystal sont conduites en dehors de la grille par un canal fermé. Une partie va à l'endroit où l'on remplit les bouteilles à expédier dans toutes les parties du monde. L'autre se décharge par trois gros robinets auxquels les pèlerins viennent boire et se laver. Cette eau est très douce au toucher et délicieuse à boire et d'une température qui est ni chaude ni froide. A droite de la grotte, à une dizaine de pieds, est la niche où apparut la Ste. Vierge, le 11 février 1858, pour la première fois. Une belle statue faite d'après la description de Bernadette y a été placée avec l'inscription qui rappelle les paroles que la Ste. Vierge lui adressa : "Je suis l'Immaculée Conception." Cette niche communique avec une autre plus petite et plus irrégulière, qui fait angle avec celle à gauche, et où la Ste. Vierge apparut quelquefois. Entre les deux est un gros bloc de pierre granitique, détaché du rocher et qui a dû être apporté de loin, car il est le seul de son espèce dans les environs. On pense qu'il a dû être l'objet d'un culte idolâtrique. Il y a beaucoup d'*ex voto* suspendus dans la grotte, des béquilles, des cannes, des chapelots, de petits tableaux, des lampes, etc. On y fait brûler beaucoup de cierges, et le soir c'est un spectacle féérique de voir toutes ces lumières qui répandent une douce clarté sur le chemin, sur la rivière et la prairie située au-delà.

"Il va sans dire que j'ai pensé à tous ceux qui sont de ma maison et que je les ai nommés et recommandés à chaque fois que je suis allé à la grotte, c'est-à-dire fort souvent, car nous avons été favorisés d'un temps exceptionnellement beau pendant les deux jours que nous avons eu le bonheur de passer à Lourdes.

"J'ai été invité à dire la messe de minuit et à y adresser une petite exhortation à la foule qui remplissait l'église. Il y a eu beaucoup de communions. Il y avait fort peu de pèlerins à cause de la saison. J'y ai vu cependant plusieurs aveugles et boiteux qui se lavaient à la fontaine, et y buvaient de l'eau. Le bon Dieu n'a pas jugé à propos de me

rendre témoin de quelques miracles. La soir de Noël je suis allé chanter les vêpres dans une communauté située dans le voisinage et j'y ai adressé quelques paroles d'exhortation aux religieuses. Les environs de Lourdes sont d'un pittoresque et d'une majesté à ravir. J'oubliais de vous dire que quand nous avons visité la grotte un rosier planté aux pieds de la Sainte-Vierge veuait de laisser épanouir deux magnifiques roses dont la fraîcheur contrastait admirablement avec la couleur du rocher. Un églantier avait aussi profité du beau temps pour produire ses feuilles, de sorte que nous trouvions l'étié à la veille de Noël....."

— La situation des écoles catholiques au Nouveau-Brunswick vient d'entrer dans une nouvelle phase. Nos lecteurs connaissent déjà avec quelle injustice nos co-religionnaires du Nouveau-Brunswick ont été traités par les fanatiques qui règnent sur cette province. Ils savent que la loi des Écoles passée en 1871 portait atteinte à leur conscience en les mettant dans l'alternative ou d'envoyer leurs enfants à des écoles impies d'où le nom de Dieu devait être banni, ou de les laisser dans une complète ignorance, ou enfin de s'imposer de nouveaux sacrifices pour soutenir de leurs propres deniers des écoles de leur croyance. Dans cette alternative, ils ne pouvaient choisir que le dernier moyen; mais alors ils étaient obligés de payer double cotisation, celle obligée par la loi pour le soutien d'écoles impies que leurs convictions religieuses réprouvaient, et une cotisation volontaire pour leurs écoles spéciales.

L'injustice, l'iniquité de cette loi a soulevé l'indignation de tous les catholiques de la Puissance et même celle de tous les protestants que le fanatisme n'aveuglait pas. Malgré cela, la loi a été maintenue et nos co-religionnaires trop faibles pour faire respecter leurs droits imprescriptibles sont obligés de subir la loi du plus fort.

Cependant il nous reste une espérance. Le Gouvernement Fédéral paraît bien décidé à prendre tous les moyens que lui donne la constitution pour faire annuler la loi de 1871; mais afin d'assurer le succès de ses procédés, il désire soumettre préalablement la question aux officiers en loi de la Couronne en Angleterre. Voici, à ce sujet, ce que nous lisons dans le *Nouveau Monde*:

" Nous apprenons que le Gouvernement Fédéral a pris des mesures en vue de soumettre aux officiers en loi de la Couronne en Angleterre la question légale qui ressort de la loi concernant les écoles passée en 1871 par la législature du Nouveau-Brunswick. Le document transmis par le ministre de la justice est en date du 30 octobre dernier, exactement cinq mois après la résolution adoptée par la Chambre des Communes. Il contient: 1o. La résolution du 30 mai 1872; 2o. La 93me clause de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord; 3o. L'Acte des écoles communes de 1871; 4o. La requête des catholiques du Nouveau-Brunswick priant le Gouvernement de désavouer cette loi comme inconstitutionnelle et la réponse du ministre de la justice déclarant que l'Acte doit entrer en opération; 5o. Des copies des diverses lois rappelées par l'Acte de 1871 et qui étaient en force en cette province à l'époque de l'Union; 6o. Les procédés de la Chambre des Communes des 21, 22 et 29 mai 1872.

" Ce factum a été transmis dans la première quinzaine de novembre en vertu d'un ordre en conseil du 6 novembre 1872. Des copies ont été communiquées au lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick et à Mgr. Sweeney, évêque de St. Jean N. B.....

Cette action du Gouvernement Fédéral sera-t-elle couronnée de succès? les officiers en loi de la Couronne don-

neront-ils gain de cause aux catholiques? Nous l'espérons. Les éminents juriconsultes, auxquels la question est soumise, l'examineront sans doute au point de vue de la stricte légalité, dégagée de ce fanatisme dont certains protestants à esprit étroit usent si souvent à l'égard des catholiques.

Monsieur Sweeney a déjà reçu une réponse favorable de deux savants avocats, MM. Duff et Waldon, auxquels il a soumis le document. Dans leur réponse ils prouvent que la loi de 1871 est inconstitutionnelle et que les catholiques du Nouveau-Brunswick ont le droit d'avoir des écoles de leur croyance. Ce n'est ici qu'une opinion personnelle, mais la science des avocats consultés lui donne un grand poids.

— Nous sommes généralement assez sobre de compliments à l'égard du gouvernement d'Ontario pour cette bonne raison qu'il n'en mérite pas souvent. Cependant nous devons à la justice et à la vérité d'attirer l'attention du public sur ses bonnes actions, lorsqu'il en fait, et de leur donner toute la publicité qu'exige le bien.

Tout le monde a déjà entendu parler des grèves. On sait que dans certains pays de l'Europe ces grèves sont devenues une véritable plaie sociale, troublant profondément les peuples, démoralisant les ouvriers, les réduisant à la misère, tout en portant de graves atteintes au commerce et à l'industrie. Si les ouvriers étaient laissés à eux-mêmes, les grèves n'auraient jamais lieu ou du moins ne seraient pas aussi fréquentes; car il n'est pas dans leur intérêt d'abandonner leur travail sous de futiles prétextes. Sans les conseils, les encouragements et les secours fournis aux classes ouvrières par quelques agitateurs ambitieux, eux-mêmes poussés le plus souvent par l'Internationale ou d'autres sociétés secrètes, on ne verrait presque jamais ces terribles guerres entre patron et ouvriers, qui menacent si souvent la société.

Le gouvernement d'Ontario a voulu conjurer le danger, éviter entre le travail et le capital ces conflits démoralisateurs, où ni l'un ni l'autre n'ont rien à gagner. En conséquence, il vient d'introduire dans le Parlement de cette province un bill qui loyalement mis en pratique donnera d'excellents fruits.

Voici en quelques mots le résumé des principales dispositions de ce bill:

" Lorsque les patrons et les ouvriers voudront régler amicalement les difficultés qui pourraient surgir entre eux, en établissant un bureau à cet effet, ce bureau sera légalement établi en transmettant au bureau d'enregistrement le plus voisin, un mémoire le demandant. Le bureau d'arbitrage sera composé au plus de 10 patrons et 10 ouvriers et au moins de deux patrons et de deux ouvriers; mais nul membre ne pourra siéger dans une cause où il sera intéressé par lui-même ou par sa famille.

Les décisions seront finales et sans appel et pourront être exécutées par tout juge de comté.

Les difficultés seront d'abord soumises à un bureau de conciliation composé d'un patron et d'un ouvrier. Les avocats ne seront pas admis à plaider la cause. Les membres du bureau seront élus le 1er novembre, et tout ouvrier âgé de 21 ans porté sur la liste des membres aura droit de voter aux élections. Les patrons éliront les membres de leur classe et les ouvriers ceux de la leur.

— Un extra de la *Gazette Officielle* du 28 Janvier, contient une proclamation du Gouverneur Général convoquant le Parlement le 5 mars prochain pour l'expédition des affaires.

Les cultivateurs qui peuvent aisément se procurer des cendres lessivées ne doivent pas perdre cette occasion de fertiliser leurs terres. La cendre lessivée, soit qu'on l'emploie seule, soit qu'on la fasse entrer dans les composts, exerce sur la fertilité des terres une action beaucoup plus forte qu'on ne se l'imagine généralement.

Le produit des lieux d'aisance doit aussi être recueilli avec le plus grand soin. La terre glaise très-sèche, jetée de temps à autre dans la fosse, agit non-seulement comme absorbant, mais encore comme désinfectant. On peut encore employer pour le même objet le plâtre, les chlorures de chaux, de potasse, de zinc, de magnésie, l'acide sulfurique, la coupe-rose, etc., toutes matières à bon marché et qu'on peut aisément se procurer. Les Japonais comptent presque exclusivement sur les engrais humains pour fertiliser leurs cultures, et cependant aucun peuple de la terre, pas même les nations les plus civilisées et qui, au détriment de la santé publique, perdent ces précieux engrais, ne sait, comme le Japonais faire rendre à la terre autant de produits. Les engrais humains sont naturellement un puissant auxiliaire pour le tas de compost.

Autant donc par raison de santé que par raison d'économie, le cultivateur-intelligent doit réunir avec soin les matières qui sont susceptibles d'entrer en putréfaction, et les transformer en engrais. Les gaz qui forment la base de la nourriture des plantes sont nuisibles et mêmes fatals à la santé des hommes: l'hydrogène sulfuré et le gaz acide carbonique, par exemple, sont très-dangereux; ils se dégagent généralement des tranchées d'écoulement, des tas d'ordures, des caves humides et négligées, des fossés sans écoulement, des mares boueuses et de tous les lieux où les eaux stagnent. Leur présence est indiquée par l'impureté de l'air: tout ce qui oboue le sens et l'odorat est plus ou moins nuisible à la santé, et là où une mauvaise odeur domine, il y a chance de maladie. Donc le cultivateur qui, désireux de faire la plus grande quantité possible d'engrais, s'efforce d'en tirer de tous les lieux où des ordures peuvent s'accumuler, obtient à la fois deux résultats utiles: il enrichit ses terres et préserve sa santé et celle de sa famille. Les balayures d'appartements, le raclage des caves, les immondices des cours, les boues des fossés, les vidanges des fosses d'aisances, des marais, des bassins, les vases d'étang ou de rivière, sont autant de matières propres à former et à alimenter le tas des composts. Réunies et mélangées, puis couvertes d'une couche de terre, non-seulement ces matières cessent d'être dangereuses, mais encore elles deviennent fort utiles. — *Farmer's Magazine.*

La terre employée en litière

L'emploi de la terre comme litière présente de nombreux avantages dont les principaux sont les suivants:

1. Pendant la décomposition des déjections solides et liquides, même au grand air, elle retient les gaz fertilisants, surtout l'ammoniaque.

2. Le mélange des terres contenant des alcalis avec les déjections azotées, prédispose toute la masse à la nitrification, surtout à la faveur de la température de l'étable, de sorte que le fumier est plus tôt fait, et partant plus tôt assimilable par les plantes.

3. Cette litière permet de mélanger plus intimement les déjections solides et liquides des animaux, sans en perdre une parcelle, de sorte qu'on obtient un engrais plus complet.

4. En choisissant pour litière la terre propre à l'amende-

ment physique des champs, comme, par exemple, la marne pour les sols acides, l'argile pour les sols sablonneux, la tourbe pour les sols pauvres en humus, etc., on atteint un double but, l'amélioration physique et la fertilisation du sol.

5. On économise une grande partie de la paille qu'on peut employer comme fourrage au lieu de s'en servir comme de litière.

Voici comment on peut employer ce système:

On fait creuser le sol derrière les vaches à 1 pied de profondeur, sur 4 pieds de largeur. Tous les jours, pendant le repas des bêtes, on fait tirer à l'aide d'une sorte de houé ou relette en bois, les déjections solides dans cette excavation où les urines se rendent d'elles-mêmes; on fait répandre ensuite environ 6 à 8 minots de terre sèche par vache, et on nettoie tous les mois. On obtient ainsi en cinq mois de 30 à 40 pieds cubes de fumier par vache.

Cette méthode est la plus propre de toutes: on l'emploie beaucoup là surtout où la paille manque. Elle n'est pas si malpropre qu'on veut le faire croire; car on ne jette pas la terre sous les pieds des bêtes, mais dans les grandes rigoles où se fait le mélange. Tous les soirs on fait jeter un peu de paille sous les pieds des animaux, comme on le fait pour les chevaux, et le lendemain de bonne heure on pousse cette paille devant les bêtes. Comme les vaches ne se lèvent et n'évacuent d'ordinaire que le matin et le soir au temps des repas, le vacher balaye seulement tant qu'il est occupé à l'étable.

Si l'étable est dallée et pavée en briques, ou planchée, comme cela doit être, il n'y a rien à y changer, si ce n'est d'élargir l'ancienne rigole, et le cas échéant de préparer une place pour la terre sèche.

Cette litière donne trois fois autant de fumier en poids que la litière ordinaire, et aussi trois fois autant de substance.

Cette méthode de préparer le fumier répond complètement aux lois de l'agriculture moderne. — CH. AUGUSTIN.

Profits de l'Agriculture

Nous trouvons, dans l'*Ohio Farmer*, les remarques suivantes sur les profits de l'agriculture:

Les gens qui s'imaginent que c'est une pauvre affaire pour un jeune homme que de se livrer à la culture de la terre, ne raisonnent pas toujours juste. Il est vrai, lorsqu'on les compare à ceux du négociant ou du spéculateur heureux, les profits de l'agriculture paraissent médiocres. Les jeunes gens ambitieux, dans leur ardent désir d'être riches, trouvent beaucoup trop lent le procédé de faire de l'argent par le produit du sol. Mais chaque individu ne peut être banquier ou marchand, pour la simple raison que, si personne ne cultive la terre, le marchand n'aura personne qui empruntera son argent. Tous n'ont point le capital requis pour ouvrir un magasin, ou une banque; par conséquent, celui qui commence doit emprunter à six, huit, dix, et peut-être, quinze par cent! Nous ne conseillons pas non plus à tout jeune homme de s'adonner à l'agriculture. Cet art exige des qualités, dont la première est une bonne constitution, et la seconde, un jugement solide. Il lui faut aussi un certain capital mais les qualités ci-dessus en sont la principale partie. Des données statistiques démontrent que de tant de négociants qui comptent sur une prompt fortune, quatre-vingt-dix-sept sur cent, font faillite durant la vie, procédent rien moins qu'agréable. Sept seulement sur cent meurent riches. Chez la plupart des hommes, le principal motif d'acquiescer des richesses, est de laisser quelque chose après eux. Le cultivateur peut ne pas mourir opulent, il doit se contenter de vivre dans l'aisance et de mourir dans des circonstances confortables. — *L'Union des Cantons de l'Est.*

Les fourrages

Un cultivateur ne saurait avoir trop de fourrages dans son exploitation, car le fourrage est le point de départ de toutes les productions agricoles, puisqu'il donne de l'excellent fumier, et nous savons que, sans le puissant secours de cet argent, les terres ne produisent que des récoltes fort médiocres. On ne saurait donc trop engager les habitants des campagnes à cultiver les plantes fourragères sur la plus grande échelle possible, et à restreindre dans ce but les emblaves; un arpent de blé bien fumé, convenablement traité, donnera plus de récoltes que deux tenus dans de mauvaises conditions. On obtiendra donc sur un arpent la même quantité de grains, et il restera en bénéfice tout le fourrage fourni par le second arpent. Le calcul est facile à faire. C'est là une vérité tout à fait élémentaire, qu'il est cependant toujours important de mettre en évidence, car elle a pour ennemies la routine et l'ignorance, qui ont malheureusement une très-grande force.

Voici une charmante légende, bien propre à faire prévaloir l'opinion que nous venons d'émettre :

« Un jour, le dieu Wichnou, dieu des Indiens, fit venir son fils et lui dit: « Mon fils, j'ai créé bien des choses, des hommes, des animaux et des plantes de toutes sortes. Je récompense les hommes quand ils ont bien fait, et je leur donne une place à mes côtés. J'ai reçu aussi dans mon ciel des animaux, tels que la colombe, emblème de pureté et de fidélité; le bœuf, qui représente le travail patient et solide; l'aigle, l'image du courage et de la fierté, et je n'ai pas encore pensé à appeler près de moi une seule plante de la terre. C'est injuste, car il en est de très-bienfaisantes. Je veux dès aujourd'hui que tu les fasses venir, et que chacune d'elles me dise ses qualités, afin que je donne à la plus méritante une place parmi mes élus. »

« Un instant après, la foule des fleurs se présentait devant son trône d'or. La rose orgueilleuse se montra la première: « Je suis la rose, dit-elle, j'ai la beauté et le parfum. » — Beauté n'est pas utilisé, dit Wichnou. »

« Voyant la réponse faite à leur reine, aucune autre fleur de jardin n'osa se présenter. Vinrent les haricots, les petits pois et tous les légumes. « Nous sommes utiles, dirent-ils. — C'est vrai, mais vous êtes gourmands et altérés: il vous faut trop de fumiers et trop d'arrosements, vous coûtez trop. » Ce furent alors les melons, les citrouilles, les courges et les concombres, qui firent majestueusement leur entrée. Un cornichon prit la parole, mais il fut si bête que le dieu des Indiens ne l'écouta seulement pas. Vinrent ensuite les choux de toutes espèces: choux-fleurs, choux de Milan, choux verts, choux colzas, jusqu'aux petits choux de Bruxelles. Ils paraissaient modestes et furent bien reçus. « Je reconnais vos qualités, dit le dieu, les hommes vous doivent l'huile, et il en est parmi vous qui le nourrissent, et d'autres qui nourrissent ses bêtes; vous avez là de précieuses vertus et je vous en tiendrai compte. » Ensuite accoururent l'oignon, l'ail, les ciboules et les ciboulettes. « Nous sommes les appétits, dirent-elles. — Mesdemoiselles, dit Wichnou en fronçant le sourcil, l'homme est déjà bien assez gourmand comme cela, sans que vous ayez besoin de le pousser à la mangeaille. Suivez mon conseil, soyez modeste. » Alors ce fut le froment qui apparut. « Je suis le blé, dit-il, c'est-à-dire le pain, le soutien de l'homme. Sans moi, il ne vivrait pas. Hé! mon petit, s'écria la pomme de terre, ne soyez pas si vaniteux, je peux le nourrir comme vous, et je lui coûte moins cher. — Taisez-vous donc, riposta la vigne, tout empanachée, ce qui le fait vivre, c'est mon jus bienfaisant; il lui donne la chaleur et l'esprit. — Et il l'enivre, reprit les autres. » Une dispute s'engagea. Wichnou, en colère, renvoya dos à dos les trois plantes orgueilleuses.

« Alors un bouquet d'herbes s'approcha timidement: « O maître, mon seigneur, dit-il, je suis l'herbe des prés, je ne réclame rien de l'homme pour pousser et grandir. C'est moi qui donne à son bétail le foin, c'est-à-dire le lait pour les vaches, la force et la vigueur pour les bœufs. De moi vient le fumier, qui fait le froment, et le froment nourrit l'homme. » Wichnou prit la petite fleur en ses mains, et commanda à son fils de lui donner une bonne place dans son paradis. Et le dieu des Indi-

ens avait raison, exclama Joseph: des prés, des prés, c'est la richesse du paysan! — L. DE VAUGELAS.

Les animaux utiles

Si l'habit ne fait pas le moine, il faut convenir qu'il le pare énormément, et que souvent c'est faute d'une parole que nos amis sont relégués au nombre de nos ennemis. Nous pourrions en citer de nombreux exemples, principalement dans le règne animal, mais cela nous entraînerait en dehors des limites de cet article. Aujourd'hui nous voulons simplement appeler l'attention de nos lecteurs sur une classe d'oiseaux que l'on pourrait ranger parmi nos meilleurs amis, et que pourtant l'ignorance des campagnards a voué à la mort. Pourquoi? ils ne sauraient pas le dire.

Nous voulons parler de la classe des rapaces nocturnes, et tout particulièrement de l'Effraie et du Hibou commun.

Dans la plupart des campagnes l'Effraie est considéré comme un oiseau de mauvais augure; on l'appelle l'oiseau de la mort. Il est vrai que son cri est lugubre, que son *facès* n'est pas séduisant et qu'il n'est rien moins que sociable, mais à part cela, quel mal fait-il? que peut-on lui reprocher? Mange-t-il du grain, des légumes, des fruits, ou détruit-il les convées? Non, mille fois non! L'Effraie ne vit que de petites proies et d'insectes, et c'est surtout lorsqu'elle a des petits qu'il faut lui voir faire la chasse à la gent trotte-menne. Les rats, les souris, les campagnols, tout y passe, et un couple d'Effraie dans une ferme vaut mieux que les deux meilleurs chats.

Apprenons donc à distinguer nos amis de nos ennemis, et ne nous fions pas aux apparences; nous nous plaignons des ravages occasionnés par les insectes et par les rongeurs, et nous condamnons à mort nos meilleurs auxiliaires.

Que les personnes instruites, celles dont la voix est écoutée, apprennent donc à la nouvelle génération que Dieu n'a rien créé d'inutile, et que la nature se maintient toujours dans de justes limites, lorsque l'homme ne vient pas se mettre de la partie en détruisant l'équilibre.

Protégeons et favorisons la propagation des oiseaux utiles; c'est le meilleur moyen de nous débarrasser des insectes dont nous avons tant à souffrir. — P. RENAUD.

Soins à donner aux prairies

La prospérité d'une prairie, d'une prairie naturelle surtout, ne dépend pas uniquement du mode d'établissement: elle dépend aussi, et principalement, de l'aménagement ou des soins d'entretien: ce sont deux conditions essentielles qu'on ne peut s'exclure ou se suppléer.

Pour bien établir une prairie, il faut toujours semer la graine des graminées ou des légumineuses sur un sol qui vient de donner une récolte sarclée, bien travaillé et abondamment fumé. C'est un principe invariable, dont l'application ne saurait être jamais trop recommandée.

Une fois que la prairie est créée, il ne faut pas croire qu'elle n'ait plus besoin de rien et qu'elle doive être ainsi abandonnée à elle-même. Comme toutes les autres récoltes, les fourrages sont susceptibles de culture et ont besoin surtout d'aliments; la quantité et la qualité de leurs produits est toujours en raison directe de l'abondance et de la valeur nutritive de cette alimentation.

Voici donc, réduits à leur plus simple expression, quels sont les soins à donner à une prairie. Annuellement, ou tous les deux ans au moins, du mois de septembre à celui d'octobre choisissez un moment où le terrain ne soit pas trop humide, et passez sur le sol de la prairie, en long et en travers, une herse armée de couteaux en fer bien tranchants; répandez un mélange composé de quelques bonnes graminées et de légumineuses, mélange dont la plus grande partie tombera dans les interstices pratiqués par la herse, puis fumez autant que possible, et, le moment venu, arrosez si vous le pouvez.

Les hersages profonds ouvrent le terrain aux influences atmosphériques, préparent le sol à l'émission de nouvelles racines ou de nouvelles plantes, détruisent les mousses, activent la végétation; enfin ils favorisent puissamment le développe-

ment des plantes et l'action des engrais. Cette opération, dont on n'apprécie pas assez les avantages, peut être pourtant pratiquée par tout le monde.

Dans la provision de fumier dont vous pouvez disposer, faites la part des prairies; et, à défaut de fumier, réunissez en un tas la balle de céréales, et vos autres différentes espèces de résidus, les curures des fossés, les balayures des granges et des maisons, les pelures et la poussière des chemins, les feuilles, gazons, bones, plâtras, cendres, etc., et généralement toute espèce de débris de végétaux et d'animaux. Arrosez de temps en temps avec du purin ce mélange et, de cette manière, vous aurez, à un moment donné de l'année, une bonne provision d'un excellent engrais qui ne vous aura coûté que la peine de le prendre ou de le ramasser; et la quantité de ces détritus sera relative ou proportionnée à la peine que l'on se sera donnée pour la recueillir. Par ce moyen, tout le monde peut fumer, non la totalité, du moins la plus grande ou une grande partie de ses prairies. C'est bien ici le cas où jamais de dire que *couloir c'est pouvoir*.

L'application des conseils qui précèdent suffira pour doubler et même tripler immédiatement le rendement et donner un produit de qualité infiniment supérieure à celui que l'on obtient généralement, ou que l'on eût certainement obtenu sans cela.

Moyen simple et facile de doubler la quantité d'engrais avec le même nombre de bêtes

Ce qui empêche la plupart de nos cultivateurs de profiter des conseils ou de l'expérience des savants, qui daignent faire progresser l'agriculture, c'est que ces messieurs ont presque tous le soin tout particulier de faire en sorte que bien peu de praticiens peuvent les comprendre. Il n'est si mince amélioration proposée qui ne soit aussitôt hérissée de termes de chimie, voire même des mots latins ou grecs, dès qu'elle passe par la plume ou la bouche d'un savant.

Un autre obstacle encore à la vulgarisation de beaucoup de méthodes excellentes en elles-mêmes, je le veux bien, c'est que, présentées comme ne devant entraîner que de faibles dépenses, elles en constituent en définitive d'assez considérables pour les petites bourses.

L'innovation que je vais proposer n'aura, je l'espère, aucun des inconvénients que je viens de signaler. Voici une méthode sanctionnée par plusieurs années d'expérience :

Il faut avant tout creuser un trou à fumier d'une certaine étendue et profondeur. Au fond de ce trou on jette un tonneau ou deux de terre végétale. Cela fait, au lieu de vider l'étable tous les huit jours, ainsi que cela se pratique presque partout, on la vide tous les quatre jours sans s'inquiéter si le fumier est ou non fait; car ce qu'il faut, c'est que l'engrais soit consommé au moment où on le sort de l'écurie. Le fumier sorti de l'étable, avant de le mettre dans le trou, il faut avoir soin d'étendre une couche de litière sèche (herbes, paille, bruyère, buis, joncs, blache, ou telle autre matière que fournit la localité) : sur cette couche on étend une couche de fumier, puis une seconde couche de litière sèche recouverte par une nouvelle couche de fumier, et ainsi de suite; le tout doit ensuite être convenablement arrosé.

En opérant ainsi, toute la masse se trouve transformée au bout de quelques mois en engrais aussi consommé, aussi fort, aussi excellent, que s'il était resté un mois sous les bêtes.

Lorsqu'ensuite on videra le trou, on aura soin de conserver pour le jardin la terre placée au fond, et qui aura absorbé une bonne portion de la partie liquide du fumier qui se serait infiltrée sans cette précaution dans le sous-sol, et en pure perte.

On le voit, cette méthode, dont je me trouve à merveille, n'exige l'emploi d'aucun ingrédient chimique; elle ne nécessite aucune dépense et ne demande qu'un faible surcroît de travail dont le cultivateur est largement récompensé, puisqu'il double ainsi sans beaucoup de peine la quantité de son engrais. — P. C. D.

Les petits oiseaux

Sous ce titre : *la Neige et les petits oiseaux*, un savant modeste, un agriculteur intelligent, M. Victor Chatel, adresse aux cultivateurs un appel qui mériterait d'être entendu.

Il les adjure de respecter, et même de protéger et de nourrir les petits oiseaux qui vont chercher asile devant les portes des maisons, des granges et des étables, sous les chartils et sur les fumiers, où ils détruisent d'innombrables quantités de graines nuisibles.

Dieu a créé les oiseaux pour protéger les moissons, les légumes, les arbres, les fruits, contre les ravages des insectes. Chaque oiseau mort, ce sont des millions d'insectes sauvés, et les millions d'insectes amènent la famine.

L'oiseau seul peut arrêter la reproduction indéfinie de l'insecte.

Celui qui protège l'oiseau travaille à écarter la famine.

Celui qui tue un petit oiseau contribue à rendre le pain plus cher.

Epizootie des chevaux au Saguenay. --- Commerce des produits agricoles

Monsieur le Rédacteur,

L'épizootie qui a fait de si grands ravages sur les chevaux, dans les villes et plusieurs campagnes environnantes, s'est aussi fait sentir dans tout le Saguenay. Tous les chevaux en général ont été atteints, et vu l'éloignement des hommes de l'art, nous étions très-inquiets sur le sort de nos chevaux. Mais heureusement, il n'y a eu que quelques cas graves, et presque tous les chevaux ont à présent recouvré leur santé, quoique la plupart des chevaux soient encore très-faibles et bien amaigris : Mais comme la récolte a été très-abondante cette année, surtout dans le Haut-Saguenay, elle nous permet de nourrir abondamment nos bestiaux et de leur restituer les forces qu'ils ont perdu.

Le commerce des produits agricoles est nul ici, toute communication nous étant interdite avec les autres parties de la Province. C'est une bien triste situation, surtout pour le Haut-Saguenay. Avec de bonnes voies de communication, une voie ferrée par exemple, cette partie de la Province de Québec deviendrait un véritable grenier d'abondance.

Roberval, 20 janvier 1873.

FRANÇOIS BOUCHARD.

Causerie Agricole par G. LaRue

On vient de nous faire parvenir un petit ouvrage sur l'agriculture intitulé *Causerie Agricole* par G. LaRue, agriculteur, et imprimé au *Journal d'Agriculture* de St. Hyacinthe. Ce petit livre, que nous avons parcouru en entier avec un véritable plaisir, contient d'excellents renseignements sur les moyens à adopter pour l'amélioration des terres de mauvaise qualité ou épuisées. Comme le dit M. LaRue, les principes agricoles qui y sont contenues sont le fruit de sa propre expérience; et comme tels ils méritent toute la considération des praticiens. M. LaRue n'a pas visé à faire étalage de science, mais il a fait quelque chose de mieux, il a su fournir des données pratiques et acceptables par tous les cultivateurs placés dans les mêmes circonstances où il s'est trouvé lui-même.

Petite Chronique

Conseil aux cultivateurs.—Tous les agriculteurs, les cultivateurs, les amis de l'agriculture doivent se réunir dans une pensée commune de bien, et laisser de côté tous ces petits amours-propres, cet esprit de parti qui le plus souvent sont un obstacle au développement, à l'application des grandes idées et des grandes entreprises agricoles. Pourquoi n'organiserions-nous pas dans la Province une convention agricole dans le genre de la *Convention commerciale* comprenant les Bureaux de Commerce de nos villes? L'intérêt agricole le commande.

La maladie des chevaux.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*: Il paraît que la maladie des chevaux reparait

sous une nouvelle forme. Ces pauvres animaux tombent tout à coup, comme frappés d'une attaque apoplectique, se débattent quelques minutes et meurent. Beaucoup de chevaux de camions ont depuis trois jours été victimes de cette maladie foudroyante. Mais aucun cas n'a encore été signalé dans les écuries des compagnies de chars.

On télégraphie de Virginia, City (Nevada) : L'épidémie chevaline vient de faire son apparition à Elko et parmi les chevaux des lignes d'omnibus de Palisade à Hamilton et de Mineral Hill à Eareck. Cette dernière ligne a vingt-sept chevaux malades. Il n'y a pas eu jusqu'à présent de cas fatal.

— A une séance du Conseil Municipal tenue le 51 janvier de cette année à Notre Dame du Lac St. Jean, Sylvestre Bouchard, écrivain, a été élu maire de cette Municipalité.

RECETTES

Moyen pour détruire les charançons

Au moment de l'invasion du charançon, on coupe bien menu une certaine quantité d'oignons ordinaires et on la jette dans la pile de blé; il faut avoir soin de bien remuer le blé pendant l'opération. La quantité d'oignons doit être en rapport avec le volume du tas de blé, un oignon de moyenne grosseur suffit pour préserver 2 gallons de blé. Ce système n'altère ni la qualité, ni la propreté du blé, car, en séchant, les oignons hachés forment une espèce de poussière qui passe inaperçue.

Moyen pour mettre en couleur des meubles en bois blanc

On peut donner aux meubles de sapin ou autre bois blanc, l'aspect du bois de palissandre ou de noyer. Pour obtenir ce résultat on fait dissoudre dans l'eau tiède jusqu'à saturation complète du caméléon minéral (hypermanganate de potasse) et on l'étend avec un pinceau sur le bois qu'on veut teindre jusqu'à ce qu'il atteigne la nuance qu'on désire obtenir; cinq minutes au plus, suffisent. Chaque espèce de bois a sa manière de subir cette opération. Le poirier et le cerisier se teignent très-rapidement; le bois blanc plus lentement; le sapin, à cause de sa résine, résiste plus longtemps. On lave ensuite à grande eau les objets que l'on a teints, on les laisse sécher, on les huile et on les polit.

L'hypermanganate de potasse possède la propriété de se décomposer par le contact des fibres végétales, qui précipitent en peroxyde brun de manganèse que la potasse, en se dégageant, fixe d'une manière durable.

Comment il faut nettoyer les tonneaux moisis

On fait éteindre 2 livres de chaux vive dans 5 gallons d'eau, on introduit le tout dans le tonneau, que l'on a le soin de rincer avant complet refroidissement.

Les tonneaux qui ont déjà servi et qui laissent des doutes sur leur bon goût doivent être défoncés d'un bout de manière à pouvoir râcler avec un instrument tranchant la couche de tartre qui en tapisse les parois; on peut aussi les soumettre préalablement à un bain chaud intérieur, ce qui produit un véritable étuvage, puis on les défonce d'un bout et on lave au balai avec de l'eau à laquelle on ajoute une certaine dose d'acide sulfurique.

DEPARTEMENT DES DOUANES

Ottawa, 27 janvier, 1873.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commis-aire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Tr. de Beauport		Tr. de Frel	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévy	8-16	4-00	8-30	3-30
Hallow	8-20	3-55	8-40	3-20
Chaudière	8-40	3-35	10-05	2-55
St-Jean	9-50	3-20	10-20	2-45
St-Jean-Charlévoix	10-05	3-05	10-45	2-15
St-Charles	10-25	2-40	11-25	1-45
St-Michel	10-40	2-17	11-50	1-10
St-Vallier	10-55	2-05	12-10	1-05
St-Pierre	11-18	1-50	12-35	1-05
St-Thomas	11-38	1-40	12-55	1-05
Camp St-James	11-58	1-30	1-20	1-05
St-James	12-07	1-00	1-30	1-05
St-Jean	12-20	1-20	1-45	1-05
St-Jean-Port-Joli	12-45	1-35	2-10	1-05
Trois-Saumons	1-00	1-55	2-30	1-05
St-Jean-Port-Joli	1-12	1-43	2-50	1-05
St-Roch	1-26	1-30	3-17	1-05
St-Anne	1-48	1-12	3-42	1-05
Rivière-Québec	1-57	1-05	4-00	1-05
St-Denis	2-08	1-05	4-20	1-05
St-Paschal	2-18	1-05	4-45	1-05
St-Hélène	2-30	1-05	5-05	1-05
St-Amand	2-42	1-05	5-15	1-05
Lake Road	2-52	1-05	5-30	1-05
Riv. du-Loup	3-00	1-05	5-50	1-05

Division Rivière-du-Loup



AVIS PARLEMENTAIRE

CHAMBRE DES COMMUNES

Bureau du Greffier, Ottawa, 30 janvier 1873.

En conformité de la 50ème règle de la Chambre, avis est par le présent donné que le temps pour la

RECEPTION DES PETITIONS POUR BILLS PRIVÉS

expirera MERCREDI, le 26ème jour de MARS prochain.

ALFRED PATRICK, Greffier de la Chambre.

Tous les journaux sont priés de publier l'avis ci-dessus jusqu'à la réunion du Parlement.

A VENDRE

UNE TERRE en bon état de culture, avec maison, grange, etc., située à STE. FLAVIE, comté de Rimouski, à quatre arpents et demi en bas de l'Eglise, au bord de la Mer. Les conditions de vente seront des plus faciles. S'adresser, sur les lieux, au sousigné.

THÉOPHILE AUBUT, Ste. Flavie.

MOULIN A COUDRE DE BANNER

Prix variant de \$5 à \$10, \$25, \$40, et \$60.

Chaque Cultivateur tant soit peu à l'aise devrait s'empresser d'acheter un des célèbres Moulins à Coudre de Banner, manufacturés par la Compagnie des Moulins à Coudre de Banner, à

SHERBROOKE, P. Q.

à des conditions faciles, en payant une partie du prix comptant et la balance par paiements mensuels.

C'est le moulin à coudre le plus simple et le plus facile à mettre en opération. C'est aussi celui qui fait le moins de bruit de tous les moulins construits jusqu'à ce jour. Rien dans le mécanisme pour embarrasser les Dames.

Chaque famille devrait avoir le sien. M. J. Belleau, marchand, a accepté l'agence à la Rivière-Quelle pour la vente de ces moulins à coudre.

On peut aussi se procurer ces différents moulins à coudre, à Ste. Anne de la Pocatière, en s'adressant au Propriétaire de la Gazette des Campagnes.

S'adresser par lettre à JOHN RUTHVEN, agent-voyageur-général, à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata.